



Info

Mairie

VAXONCOURT

274

Novembre 2024

MANIFESTATIONS LOCALES - NOVEMBRE 2024 :

Dimanche 3 novembre	Marche mensuelle 9 h - <i>Stade communal</i>	La forme sous toutes ses formes
Lundi 4 novembre	Collecte des ordures ménagères	
Mercredi 6 novembre	Atelier « Sécurité routière » à destination des séniors - Séance 1 / 3 <i>Salle de la mairie - 9 h / 12 h</i>	
Vendredi 8 novembre	Atelier « Sécurité routière » à destination des séniors - Séance 2 / 3 <i>Salle de la mairie - 9 h / 12 h</i> Spectacle « Scènes Vosges » <i>Salle de la mairie - 20 h 30</i>	
Lundi 11 novembre	Armistice <i>Cérémonie au monument aux morts - 11 h</i>	
Mercredi 13 novembre	Atelier « Sécurité routière » à destination des séniors - Séance 3 / 3 <i>Salle de la mairie - 9 h / 12 h</i>	
Jeudi 14 novembre	Permanence France Services Permanence d'un Conseiller numérique / Atelier informatique <i>13 h 30 / 16 h 30 - Mairie</i>	
Lundi 18 novembre	Collecte des ordures ménagères	
Dimanche 24 novembre	Repas du « Plus bel âge » <i>Salle de la mairie</i>	
Jeudi 28 novembre	Atelier informatique <i>13 h 30 / 16 h 30 - Mairie</i>	

SCENES VOSGES - SPECTACLE DE MAGIE - RAPPEL :

Un spectacle sera donné le vendredi 8 novembre 2024 à 20 h 30 dans la salle de la mairie. Intitulé « *Que du bonheur* », ce spectacle de magie interactif (à partir de 13 ans) plongera le public dans un monde où l'humain et le numérique commencent à fusionner. C'est l'histoire d'un magicien qui se rend compte qu'aujourd'hui les machines font son métier mieux que lui, les algorithmes sont plus rapides que son cerveau pour retrouver les cartes choisies, les intelligences artificielles sont plus exactes que son intuition pour lire dans les pensées des spectateurs et spectatrices. Il y a même des magiciens morts qui ont le pouvoir de continuer à faire de la magie à travers les réseaux sociaux. Alors que faire ? Résister ou pactiser ?

Pour plus d'information et réservation des places : <https://www.scenes-vosges.com/>

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - COLLECTE DE NOËL EN FAVEUR DES ENFANTS HOSPITALISES :

Beaucoup d'enfants restent hospitalisés lors des fêtes de Noël, trop éloignés de leur famille ou trop lourdement handicapés. Pour la deuxième année, les membres du C.C.A.S. ont décidé d'organiser une collecte de jouets neufs (sans papier cadeau), afin de leur apporter un peu de douceur en cette période de fêtes. Si vous souhaitez soutenir cette action, vous pouvez les déposer à la mairie aux jours et heures d'ouverture **avant le 30 novembre**. L'association « Une note de bonheur » de Saint-Amé assurera ensuite leur répartition dans les centres hospitaliers, services pédiatriques, centres et instituts adaptés, à domicile.... Merci d'avance pour votre générosité.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE - RAPPEL :

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale peuvent le faire :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (<https://www.service-public.fr/>) ;
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces suivantes : pièce d'identité et justificatif de domicile.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE - RAPPEL :

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 se déroulera le lundi 11 novembre à 11 h devant le monument aux morts. Les habitants sont cordialement invités à y participer. Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle polyvalente de la mairie.

MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS - RAPPEL :

Le marché de la Saint-Nicolas (artisanat, couture, dentelle de frivolité, décorations de table...) se déroulera le dimanche 1^{er} décembre de 10 h à 17 h dans la salle polyvalente de la mairie. Inscription des exposants en mairie.

BRIGADE DE GENDARMERIE DE CHATEL SUR MOSELLE :

Pour rappel, la brigade accueille le public tous les samedis après-midi de 14 h à 18 h. En dehors de ce créneau, le même service est rendu à la brigade de Thaon les Vosges, en semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (Tel. 03 29 39 20 17), le dimanche et les jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. En cas d'urgence, contactez directement le 17.

MOBILIER COMMUNAL - CESSIION DE LAMPADAIRES :

Lors de la construction du restaurant scolaire, le système d'éclairage de l'aire de jeux a été remplacé. Lors de la dernière réunion du Conseil municipal, il a été décidé de céder les trois anciens lampadaires au prix de 150 € l'ensemble.

Les personnes intéressées doivent déposer leur offre dans une enveloppe cachetée d'ici le lundi 2 décembre 2024 à 12 h au secrétariat de mairie (mise à prix : 150 €). Sur l'enveloppe, indiquez vos « nom, prénom et adresse » ainsi que la mention « Cession de lampadaires ».

Il est possible de les voir en prenant rendez-vous auprès du Maire (06 17 58 15 72).

SYSTEME D'INFORMATION SUR LES ARMES :

Le Système d'Information sur les Armes (SIA) est une plateforme numérique qui permet de gérer et de suivre la détention légale des armes à feu sur le territoire. Elle facilite également les démarches liées à leur acquisition et détention.

Au terme de son déploiement, tous les détenteurs d'armes à feu devront disposer d'un compte personnel sur le SIA pour conserver leur droit à détenir des armes. Pour l'heure, seuls les détenteurs d'armes au titre de la chasse ou du tir sportif sont tenus de disposer d'un compte. Ce dernier doit être créé au plus tard le 31 décembre 2024 (<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>).

OBLIGATION D'EQUIPEMENT DE CERTAINS VEHICULES EN PERIODE HIVERNALE - RAPPEL :

Pour améliorer la sécurité des usagers et limiter les embouteillages sur les routes, il est nécessaire d'équiper sa voiture de pneus hiver ou de chaînes en période hivernale dans certaines communes entre le 1^{er} novembre et le 31 mars. La liste des communes concernées est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-en-voiture/equipement-de-la-voiture/nouveaux>

PAROISSE SAINT-LAURENT DES TROIS RIVIERES :

Vendredi 1 ^{er} novembre	Fête de la Toussaint	10 h	Nomexy
Samedi 2 novembre	Journée de prières pour les défunts	10 h 30	Châtel sur Moselle
Dimanche 3 novembre	31 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Vaxoncourt
Dimanche 10 novembre	32 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Pallegney
Dimanche 17 novembre	33 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Frizon
Dimanche 24 novembre	34 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Nomexy

Tél : 03.29.67.22.78
Adresse mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr
Site Internet – <http://vaxoncourt.free.fr>

Le Maire
Frédéric DULOT